

## POLE LOGISTIQUE

**SERVICE DES EQUIPEMENTS  
BIOMEDICAUX  
«civilite» «Cadre\_santé»  
Cadre de Santé  
«Nom\_UF»**

A Angers, xxx 2010

Affaire suivie par : M.XXXX

Nos références : FF/MF-10-xxx

Objet : **Maintenance préventive xxx 2010**

«civilite»,

Un certain nombre d'équipements biomédicaux fait l'objet d'une maintenance préventive dans notre Etablissement. Ce contrôle est rendu obligatoire par décret depuis 2006 et concerne certaines catégories sensibles d'Equipements que nous avons identifiées dans chaque service.

Ce contrôle une fois effectué, ainsi que les actions correctives éventuellement associées, nous assure du bon fonctionnement de l'Equipement et de sa conformité aux spécifications d'origine du fabricant. Une étiquette est apposée sur l'équipement contrôlé et vous renseigne sur la prochaine échéance de maintenance préventive.

Cette maintenance préventive est nécessairement planifiée par les techniciens biomédicaux pour répartir l'ensemble de ces contrôles sur l'année, en fonction de leurs disponibilités et de la charge de travail globale.

En ce qui concerne votre service, les équipements devant faire l'objet d'une maintenance préventive au mois de xxx, sont les suivants :

<b>Equipement</b>	<b>ournisseur/marque</b>	<b>Modèle</b>	<b>N° inventaire</b>
«Equipement»	«Marque»	«Type_Modèle»	«N_Equipement»

**Attention** : cette planification mensuelle peut ne pas être réalisée intégralement en cas d'aléas dans notre organisation (arrêt maladies, augmentation brutale des interventions urgentes notamment). Elle sera, dans la mesure du possible, reportée au mois suivant.

**Il est essentiel que le technicien chargé de cette maintenance préventive puisse accéder facilement aux équipements concernés.** Ce dernier contactera directement votre service pour la prise de rendez-vous. Il se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire au 54545.

Nous vous prions d'agréer, «civillite», l'expression de mes sincères salutations.

Le Chef du Service  
des Equipements Biomédicaux

XXXXXX  
Ingénieur Biomédical

Centre Hospitalier Universitaire

49033 ANGERS CEDEX 01

02.41.35.46.53 - Fax : 02.41.35.54.61

[Biomédical@chu-angers.fr](mailto:Biomédical@chu-angers.fr)

